

Affiché le 14/03/18

MAIRIE de FRUGES

ARRONDISSEMENT de MONTREUIL-SUR-MER

BP 35 - 62310 - © 03 21 04 40 76 - Fax 03 21 47 30 07 ___ www.ville-fruges.fr

ARRETE D'INTERDICTION D'UTILISATION du Stade des charbonniers

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi du 2 mars 1982 aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la Loi du 7 janvier 1993 relative à la répartition des compétences entre

les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu l'impraticabilité du Stade des charbonniers, du samedi 15 septembre 2018 au dimanche 16 septembre 2018 inclus.

ARRETE:

Article 1er:

Les matchs se dérouleront au Stade Michel Engrand les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018 inclus.

Article 2:

La Présidente de l'Association Sportive Frugeoise et Responsables Régionaux de la Fédération de Football sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Fruges, le 14 septembre 2018

Jean-Marie LUBRET